



Paris le 20 janvier 2015

Monsieur Michel Sapin  
Ministre de l'Économie et Finances

Copie

Monsieur le Secrétaire général des ministères  
financiers

Madame la Directrice générale des douanes et  
droits indirects

**Objet :** La Douane après le 11 janvier

Monsieur le Ministre,

Les événements dramatiques survenus en ce début d'année ont déclenché une vive émotion qui n'a pas épargné la communauté douanière. Face au déchaînement de violence, nous nous inclinons devant les victimes et refusons le piège des amalgames et les instrumentalisations d'où qu'ils viennent.

Face à a haine, notre message est celui de la paix, de la démocratie, de la liberté de penser, de la liberté d'expression et la lutte contre toutes les formes de totalitarisme.

L'élan citoyen du 11 janvier a été un message fort à tous ceux qui ont la responsabilité d'assurer le vivre-ensemble. Le monde syndical est lui aussi interpellé.

Le temps est venu aujourd'hui de donner sa place à la réflexion afin de répondre à une véritable attente des citoyens pour garantir leur sécurité.

Ceci dit, l'État a aussi les moyens d'agir sur les causes et les conséquences du risque terroriste.

La CFDT sera présente pour traiter, dans chacune des secteurs concernés, les autres chantiers à venir (Éducation, Justice, etc.).

Pour ce qui concerne la Douane, celle-ci représente un maillon essentiel au cœur de la lutte contre le terrorisme et le financement de ses mouvements. En effet, par la nature même de ses missions, la Douane est déjà présente et active face à cette menace. Les faits récents démontrent que la Douane n'a jamais failli et elle a encore prouvé son savoir-faire (arrestation de Mehdi Nemmouche à Marseille et d'individus signalés à Modane). Nous ne détaillerons pas certains faits, car pour ce qui nous concerne, nous savons que la discrétion reste la meilleure arme pour obtenir des résultats en matière de lutte contre le terrorisme.

federation@cfdt-finances.fr  
www.cfdt-finances.fr



Les Français attendent désormais des mesures concrètes, les paroles n'apaiseront qu'un temps.

Dès lors, nous vous demandons de prendre en compte de le rôle particulier et indispensable de au sein de l'Etat et de revoir aussi son positionnement sur l'avenir notamment celui de son projet stratégique. Il serait inconcevable de ne pas renforcer les moyens de cette administration : la DGDDI est l'une des seules à posséder les outils juridiques pour contrôler en toutes périodes les flux de marchandises, financiers, les personnes et les moyens de transport.

La CFDT souhaite donc des mesures très concrètes et d'application immédiate :

- ✦ Abondement des effectifs et redéploiement du maillage des unités de Surveillance, seule manière efficace de mieux appréhender les flux intracommunautaires de marchandises sensibles (armes et stupéfiants.).
- ✦ Le renforcement des services de renseignement et judiciaires (DNRED et SNDJ) en privilégiant la déconcentration en région ;
- ✦ Renforcement des moyens et équipements des unités, engagement d'une réflexion sur la dotation d'armements plus lourds dans des cadres d'emplois bien précis.
- ✦ Développement et amélioration des services de soutiens opérationnels et de coordination des unités. Nos agents se sont sentis parfois isolés au plus fort des événements récents.
- ✦ Renforcement des capacités de contrôle sur le fret postal et express.
- ✦ La création de nouveaux outils juridiques tels que le « 215 cash » (justification des sommes possédées) et l'extension du périmètre PNR (Passenger Name Record) aux autres pays membres de l'UE ; l'accès aux données SNCF;
- ✦ La mutualisation des moyens techniques, des savoirs-faire avec les autres corps de contrôles ;
- ✦ Le rattachement aux dispositifs d'information sécurisés des Forces de l'ordre (RESCOM,...) ;
- ✦ L'allocation de moyens exceptionnels pour finaliser au plus vite le PNR , les systèmes de data-mining, et l'ensemble des autres outils, téléservices dédiés à la Surveillance afin d'accroître la disponibilité opérationnelle effective des agents (Garance NG, Mathieu,...) ;
- ✦ Le renforcement de la formation professionnelle (TIR, sécurité, renseignement, GOLT etc.) ;
- ✦ l'accroissement des capacités de contrôle aux frontières et sur les axes sensibles ;
- ✦ la mise à disposition de nouveaux moyens de contrôle (RX, scan corporels) ;
- ✦ la formation de maîtres chiens anti- explosifs et argent liquide ;
- ✦ la formation des agents à l'intelligence économique et à la logistique (Formation commune OP/CO-AG-SURV);



- ✦ redonner des moyens pour assurer les missions de sûreté notamment au Tunnel transmanche.

Dans ce cadre nous appelons également votre attention sur le domaine spécifique de la branche « Opérations Commerciales ».

Nous revendiquons :

- ✦ l'harmonisation des politiques de contrôles au sein de l'union et des outils de prise en charge / dédouanement ;
- ✦ la fiabilisation, l'agrément, l'interconnexion et le contrôle des CCS / Système EDI ;
- ✦ la révision de la mesure liée à la création du Service aux Grands Comptes qui ne répond pas au besoin des opérateurs et qui affaiblit les capacités de contrôles. La conservation des moyens de contrôle en région afin d'être au plus près des entreprises domiciliées, des PME ;
- ✦ la mise en place de véritables outils de fiabilisation (grille d'audit, analyses de risques) des entreprises pour concentrer l'action du service sur les opérations les plus sensibles ;
- ✦ le renforcement des capacités de contrôles du web (contrefaçons, trafics d'armes, etc) au sein des directions régionales (CROC) ;
- ✦ la sécurisation des communications et des téléservices (cryptage des mails, sécurité des télé-services,...) afin de garantir à nos entreprises un niveau de sécurité face aux menaces actuelles ;
- ✦ le recrutement d'informaticiens spécialisés en sécurité informatique ;

Au vu des éléments énoncés et des résultats de notre administration, nous exigeons la reconnaissance de notre expertise : la DGDDI doit devenir une administration prioritaire.

A l'instar des organisations syndicales CFDT des autres administrations, la CFDT Finances et la CFDT Douane prendront toute leur place dans des démarches visant à améliorer l'efficacité de notre administration ainsi que la sécurité de nos concitoyens et de nos collègues.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour la CFDT Finances  
Le Secrétaire général

Damien Leroux

Pour la CFDT Douane  
Le Secrétaire général

Diego Rizzo